

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES

DECISION DU MAIRE
N°44/22

3.5 AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

030303

Objet : délivrance d'une concession trentenaire (30 ans)
Urne n° G/05 située au jardin du souvenir du cimetière communal
à [REDACTED]

Par délibération du 25 mai 2020, reçue en Préfecture le 26 mai 2020, le Conseil Municipal a donné délégation pleine et entière à Monsieur Jean-Charles MORICONI, pour exercer toutes les attributions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'article L.2122-22 8° du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L.2223-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Pollestres en date du 17 septembre 2014 portant fixation des prix des différentes concessions dans le cimetière communal ;
VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Pollestres en date du 14 octobre 2016 approuvant le règlement du cimetière communal ;
VU le Budget de l'Exercice en cours ;

CONSIDERANT la demande de [REDACTED], domicilié [REDACTED], d'obtenir une **concession familiale trentenaire (30 ans), urne n° G/05 située au jardin du souvenir du cimetière communal.**

LE MAIRE DECIDE

D'accepter la demande de [REDACTED] d'obtenir **une concession familiale trentenaire (30 ans), urne n° G/05 située au jardin du souvenir, du cimetière communal.**

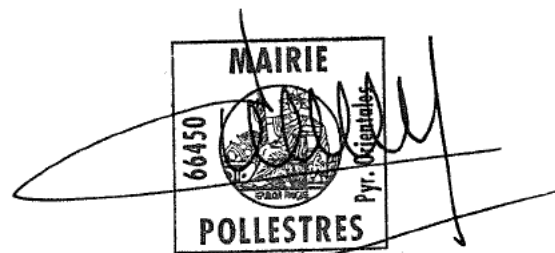
De signer l'acte de concession de cette urne moyennant la somme de **huit cent vingt-cinq euros (825 €)** représentant le prix de revient du dit casier y compris les frais de timbre et d'enregistrement.

ET de rendre compte de la présente décision au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pollestres, le 28 septembre 2022

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le 28.09.2022
Publication ou Notification
Le 28.09.2022



REÇU EN PREFECTURE
le 28/09/2022
Application agréée EAsipolite.com